

PRÉ-CONSULTATION pour la négociation

La prochaine négociation est à nos portes

L'échéance de notre convention collective actuelle des professionnelles et professionnels est le 31 mars 2015. Dans un an, soit en septembre 2014, nous en serons à finaliser nos demandes syndicales qui devront être présentées à la partie patronale (notre employeur, le gouvernement et les finances, le Conseil du trésor) fin octobre 2014. Nous devons donc, dès maintenant, commencer nos consultations afin d'être prêts à présenter nos demandes en temps et lieu.

Étape 1 : Une première rencontre de pré-consultation

Cette première rencontre se déroulera cet automne auprès des 19 syndicats de la FPPE à travers tout le Québec. À cette occasion, un membre du Bureau exécutif de la FPPE se joindra à l'exécutif du syndicat pour vous écouter. Au SPPLPBcsq, nous aurons le privilège d'accueillir M^{me} Johanne Pomerleau, présidente de la fédération.

Courte présentation pour mettre la table. Suivi d'un atelier dynamique d'environ 60 minutes qui a été pensé pour vous permettre de nommer les différents problèmes et irritants que vous vivez au quotidien dans votre travail. On en profite aussi pour partager ce que nous souhaitons voir apparaître dans la prochaine convention collective.

La FPPE colligera ces informations provenant des membres des 19 syndicats. Ceci servira à préparer le cahier de consultation qui proposera des pistes de solutions à débattre sur les principaux problèmes ressortis lors de la pré-consultation.

Première consultation CSQ

Lors de cette pré-consultation FPPE, nous procéderons également à la première consultation CSQ. Celle-ci portera plus spécifiquement sur le cadre stratégique de négociation qui sera mis en place à la prochaine négociation. Alliances avec d'autres fédérations, demandes ciblés ou non, durée de négociation, augmentations ? Le menu sera ouvert.

Étapes 2 : Seconde rencontre-printemps 2014

Deuxième consultation au printemps 2014 pour validation des éléments retenus lors de la pré-consultation provinciale. Par la suite, le cahier de demandes sectorielles (contenu de la convention sauf les salaires et régimes collectifs) à présenter au gouvernement sera basé directement sur les résultats de cette consultation. C'est le contenu de ce cahier qui aidera notre équipe de négociation dans leur travail.

Dates des 2 assemblées de pré-consultation FPPE

Votre présence à l'**assemblée du 13 novembre 2013** (unité Lac-St-Jean et unité Pays-des-Bleuets – à Alma ou Roberval) et du **14 novembre 2013** (unité Baie James – à Chibougamau) est donc très importante si vous voulez qu'au bout du processus nos demandes reflètent vos préoccupations et celles de la majorité des professionnelles et professionnels selon vos secteurs et vos particularités.

**Notez ces dates à votre agenda. Des précisions suivront dans les prochains mois pour les lieux.
Nous vous attendons en grand nombre pour cet exercice aux 5 ans maintenant.**

Jocelyne Allaire, Présidente SPPLPBcsq